



## Réunion du Bureau du S.D.E. du 25 septembre 2015

### Compte-rendu et relevé des décisions prises

Le Bureau s'est réuni le 25 septembre 2015, à 17 h 00, dans les locaux du SDE.

Etaient présents :

*Pour le Bureau* : M. Fortassin (Président), Mesdames Boirie, Carrère, Curbet et Mendès ; Messieurs Armory, Fourcade, Frossard, Laffaille et Piron.

*Pour le SDE* : M. Rouch (Directeur), Dominique Alexandre, Maurice Dossat, Denis Maumus et Josiane Alexandre.

Excusés : Mmes Bourdeu, Durrieu, Pourteau, Solles et Vergès ; MM. Boubée, Dabezies, Dutour, Guilhas, Laffont, Lussan, Mur, Pelieu et Sempastous

#### Ordre du jour

- *lancement des marchés : accord-cadre pour l'achat d'électricité et énergies renouvelables (alimentation de sites isolés) ;*
- *RICE : lancement d'un film-pilote - animation de la RICE ;*
- *conseil en énergie partagé : lancement de la démarche auprès des collectivités ;*
- *recensement des besoins des communes : lancement de l'enquête annuelle ;*
- *programmation travaux : recalages divers ;*
- *proposition de partenariat avec la Poste ;*
- *questions diverses.*

Le Président accueille les membres du Bureau qui rejoignent leurs collègues de la CAO et leur fait part des excuses de ceux qui ne peuvent assister à la réunion du jour.

M. Rouch rappelle les décisions qui ont été prises lors de la CAO qui précédait le Bureau.

Plusieurs marchés étaient à l'ordre du jour :

- en ce qui concerne le Groupement d'achat d'électricité, le rapport d'analyse technique des offres pour l'accord cadre du marché a été porté à la connaissance de la CAO qui a décidé d'en suivre les propositions (en présence de Simon Peyret (pour le Grand Tarbes) et de Sophie Olivarès (pour le Conseil Départemental) :
  - ✓ l'accord-cadre des lots 1 et 2 sera attribué à EDF et GDF SUEZ (les 2 candidats ayant présenté des offres) ;
  - ✓ l'accord-cadre du lot 3 sera attribué aux 3 candidats ayant présenté des offres (EDF, GDF SUEZ et Direct Energie) ;

✓ les notations suivantes seront utilisées lors de la notation des marchés subséquents et représenteront 30 % de la note globale attribuée (notation sur 100 points) :

- lot 1 : EDF : 99 points  
GDF Suez : 84 points
- lot 2 : EDF : 99 points  
GDF Suez : 88 points
- lot 3 : EDF : 88 points  
GDF Suez : 78 points  
Direct Energie : 76 points

- en ce qui concerne le marché d'alimentation des sites isolés par énergie renouvelable (photovoltaïque) et contrairement à ce qui était indiqué à l'ordre du jour des convocations, le choix des entreprises n'a pu être effectué par la CAO car les derniers plis sont arrivés le jour même à midi. Les plis ont été ouverts, les différents prix proposés ont été listés : les entreprises seront choisies lors de CAO du 2 octobre après analyse de leurs offres et présentées en Bureau.

M. Rouch commence par les questions diverses et d'actualité.

Tout d'abord, retour sur le forum consacré à la mobilité électrique. De l'avis général, cette journée a été un succès : nombre de participants assez élevé, bons articles de presse, intervenants satisfaits...

Le Président émet une légère réserve sur la durée des interventions qu'il aurait souhaitée plus réduite et demande s'il est judicieux de renouveler ce type de manifestation tous les ans.

Mme Curbet pensait que les élus seraient plus nombreux à se déplacer.

Une discussion s'engage d'où il ressort qu'il est difficile de trouver des sujets fédérateurs et que le rythme d'une manifestation de cette envergure tous les 2 ans paraît souhaitable.

M. Fortassin suggère que l'on pourrait inviter les élus à découvrir des installations remarquables réalisées par le SDE (journée « portes ouvertes » au SDE).

M. Rouch conclut que le SDE pourrait organiser un événement grand public tous les 2 ans et un événement « plus simple » au même rythme.

M. Rouch demande à Maurice Dossat de présenter au Bureau les évolutions de la loi concernant le calcul de la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) – *délibération jointe à ce compte-rendu*.

M. Laffaille aimerait avoir des précisions sur cette taxe.

M. Rouch rappelle que le SDE perçoit la taxe sur les communes de moins de 2 000 habitants et que les communes de plus de 2 000 habitants la perçoivent directement. Le Département perçoit également cette taxe (au taux de 4 %) sur la totalité de son territoire ce qui représente une somme équivalente à celle perçue par le SDE, environ 2 millions d'Euros.

Les questions diverses étant épuisées, M. Rouch revient au **premier point de l'ordre du jour** et invite le Bureau à autoriser le Président à signer tous les documents relatifs aux marchés évoqués en début de réunion.

Une délibération est prise en ce sens (*jointe à ce CR*).

**Deuxième point à l'ordre du jour** : la Réserve Internationale de Ciel Etoilé.

M. Rouch informe le Bureau que le comité de pilotage de la RICE s'est réuni le 26 juin et qu'une convention de co-gestion entre le SDE et le Syndicat Mixte du Pic du Midi a été signée.

Il a été principalement prévu que le SDE participerait au salaire de Nicolas Bourgeois, adopterait une signalisation spécifique sur ses chantiers pour évoquer la RICE et financerait la réalisation d'un « film

pilote » de quelques minutes qui servira de base à la réalisation d'un film plus long et plus ambitieux consacré à la RICE.

Le Bureau décide de donner une suite favorable au financement de ce film pilote (*délibération jointe à ce compte-rendu*) qui a fait l'objet d'une consultation. Ce film sera confié à la société « Groupement REC-film + Dronéo » qui a fait l'offre la moins disante.

M. Rouch demande à Denis Maumus de présenter le **troisième point à l'ordre du jour** : le conseil en énergie partagé.

Denis Maumus commence par évoquer le slogan de l'ADEME pour décrire la mission du Conseil en énergie. Ce slogan sera la toile de fond de son action : « sobriété, efficacité et énergies renouvelables ».

Les communes qui le souhaiteront pourront bénéficier d'un diagnostic et de préconisations qui leur permettront de réaliser des économies sur leurs consommations énergétiques. Le CEP les accompagnera également dans la valorisation des certificats d'économie d'énergie, la rédaction des marchés pour engager des actions et le suivi des opérations (études et travaux)...

Ce conseil sera payant et après examen des différentes propositions, le Bureau décide des tarifs qui seront appliqués aux communes du Parc National des Pyrénées (qui financera le SDE sur cette action), aux communes appartenant à des communautés et aux communes isolées ; (détail dans *la délibération jointe à ce compte-rendu*).

Le Président demande aux membres du Bureau d'être les ambassadeurs de cette nouvelle mission du SDE et de faire comprendre aux communes tous les bénéfices qu'elles pourront en retirer.

Maryse Carrère, très intéressée, va demander au « Pays des Vallées des Gaves » de prendre contact avec le SDE.

Le Bureau est informé du lancement de l'enquête annuelle concernant le recensement des besoins des communes (**4<sup>e</sup> point à l'ordre du jour**) et prend connaissance des nouveaux imprimés. Principale nouveauté : l'imprimé consacré au CEP.

Dominique Alexandre est chargé de présenter une programmation complémentaire de travaux dont la réalisation ne peut attendre la prochaine programmation annuelle prévue en début d'année 2016.

Ces travaux concernent les communes de Barèges, Ouzous, Salles-Argelès, Saint-Lary et Ilhet et sont approuvés par le Bureau (*voir diaporama de présentation*).

M. Rouch aborde le **dernier point à l'ordre du jour** : des propositions de partenariat avec La Poste.

La Poste nous a proposé de nous apporter et de relever notre courrier ; de collecter le papier usager et de se charger de l'impression et de l'envoi automatiques de courriers, SMS et courriels en grand nombre.

Après l'exposé de M. Rouch, le Bureau décide de confier l'envoi prochain des « fiches besoins » à la Poste et de faire bénéficier les communes d'une enveloppe réponse prépayée.

Après s'être assuré que l'ordre du jour était épuisé et qu'il n'y avait plus de questions, M. Fortassin remercie les membres du Bureau et leur rappelle la prochaine réunion prévue le 2 octobre.

*La séance se termine à 18 h 15.*

*PJ au présent compte-rendu :*

- ✓ diaporama de présentation des sujets
- ✓ délibération « TCFE »
- ✓ délibération autorisant signature du marché « groupement achat électricité »
- ✓ délibération « réalisation d'un film pilote concernant la RICE »
- ✓ délibération « CEP »

Les Membres du Bureau,

Le Président,

François FORTASSIN